

### La démarche de validation des études supérieures (VES) en 5 étapes

1. Contacter votre Centre Cnam d'inscription pour qu'il vous accompagne dans votre démarche VES.

2. En fonction de votre parcours et vos formations, votre Centre Cnam vous orientera vers le dossier à choisir:

[dossier classique](#)

[dossier via la jurisprudence](#)

📄 Consulter le [recueil de la jurisprudence](#)



3. La constitution du dossier VES et les justificatifs à fournir:

Copies des diplômes  
Relevés de notes  
Programmes des enseignements  
Attestations formations  
Traductions des diplômes étrangers par un traducteur assermenté et attestations énic-naric  
Merci de joindre en plus les documents qui vous semblent pertinents à l'étude de votre dossier."



4. Votre centre Cnam transmet votre dossier pour étude.

Le délai de traitement peut varier entre 3 à 6 mois à titre indicatif. Durant cette période, votre centre Cnam reste votre principal interlocuteur. Tout dossier incomplet retarde son instruction.

5. Votre centre Cnam vous enverra votre notification VES.

Il y a 3 possibilités de réponse :

Validation totale accordée  
Validation partielle  
Avis défavorable



